

## Précision sur la composition de la famille DEGROOTE

Monsieur Guy LEURENT, petit-fils d'Augustin DEGROOTE et fils de Claire DEGROOTE, demeurant à Perpignan, a tenu à rejoindre notre association début 2022.

Il nous a apporté une précision dans la composition de son ascendance, à savoir que son grand-père Augustin avait eu quatre enfants, et non trois comme indiqué dans notre article intitulé :

« On vous en dit plus sur la briqueterie et la famille Degroote - **1<sup>ère</sup>** **partie** ».

Il s'agit de Martial DEGROOTE, né le 4 novembre 1891 à Saint-Pol-sur-Mer, deuxième de la fratrie.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom DEGROOTE

Prénoms Martial, Abel, Ernest

Grade 2<sup>e</sup> classe

Corps 13<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

N<sup>o</sup> 7461 au Corps. — Cl. 1911

Matricule 1223 au Recrutement Dunkerque

Mort pour la France le 22 août 1918

Lieu Tilloy (Nord) 4<sup>10</sup>

Genre de mort Piété pour disparu

M<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> août 1911

Né le 4 novembre 1891

Lieu Saint-Pol-sur-Mer Département Nord

Arr<sup>o</sup> municipal (N<sup>o</sup> Paris et Lens) à Saint-Pol-sur-Mer

Jugement rendu le 10 Mars 1922

Par le Tribunal de Dunkerque

acte ou jugement transcrit le 22 août 1921

à Mairie de Saint-Pol-sur-Mer

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

104-700-1931. [1943A]

**Durant la guerre 1914-1918, il fut enrôlé comme soldat dans le 154<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, classe 1911 (matricule au recrutement : 1923 - Dunkerque (Nord)).**

**Il a été porté disparu le 22 août 1914, à l'âge de 22 ans 9 mois et 18 jours, à Fillières (Meurthe-et-Moselle). La mention « mort pour la France » lui a été accordée par jugement du 30 mars 1921, décision transcrite le 22 avril 1921 dans la commune de Malo-les-Bains.**

**Son nom figure :**

-

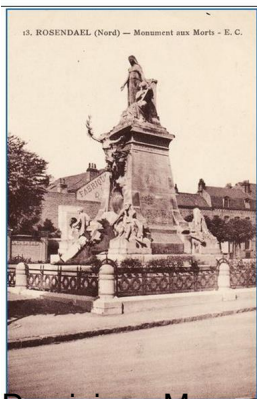
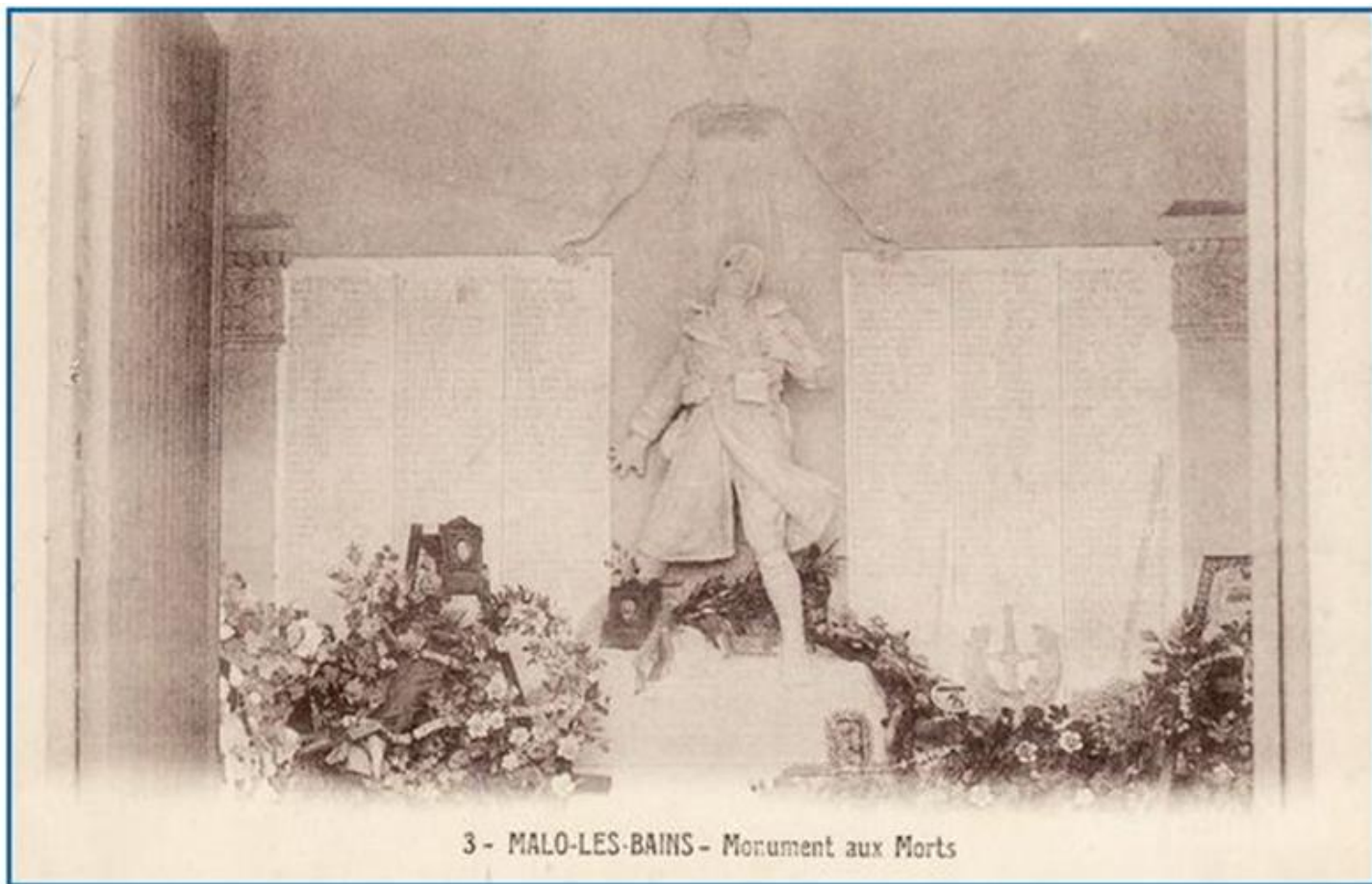
sur les plaques commémoratives 1914-1918 apposées dans la chapelle du Monument du Dépotoire du cimetière de Malo-les-Bains

-

sur le Monument aux Morts de Rosendaël

-

sur le Livre d'or du ministère des pensions (relevé n° 68816) de Malo-les-Bains et de Rosendaël.



Dominique Mennesson